

Réunion du 8 avril 2022

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

#### COMMISSION

---

Commission des Finances, des Affaires Générales et de la Transition Ecologique

#### OBJET

---

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

#### RAPPORT

---

Le Centre Départemental de Santé (CDS) CORREZE SANTE est un budget annexe du Département.

A ce titre, il enregistre toutes les dépenses et recettes qui lui sont propres.

Dans la continuité du Plan Ambition Santé Corrèze instauré par la Collectivité en vue de pallier au déclin de l'offre de santé sur son territoire et notamment la Haute Corrèze, le Centre Départemental de Santé a ouvert ses portes le 9 septembre 2019 à Egletons, siège de CORREZE SANTE.

Une première antenne a été créée dès le 30 septembre 2019 à Neuvic, puis une seconde à Meymac en juillet 2020.

4 antennes supplémentaires ont vu le jour au cours de l'année 2021 :

- Ussel au 1<sup>er</sup> mars : 2 cabinets de consultation pour commencer puis 2 autres au 1<sup>er</sup> juillet ;
- Sornac au mois de juin avec une permanence du CDS prévue 1 jour par semaine ;
- Treignac le 22 novembre avec 2 cabinets ;
- Bort-les-Orgues à la mi-décembre : permanence 1 jour par semaine de consultations en gériatrie.

En parallèle, les antennes existantes continuent leur essor avec notamment la mise en place d'un 2<sup>ème</sup> cabinet au CDS de Meymac au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le CDS a réalisé un peu plus de 19 650 consultations sur les 7 mois existants pour l'année 2021, soit 3 fois plus que pour l'année 2020.

Il est à noter une augmentation significative du nombre de consultations au fur et à mesure de l'ouverture de nouveaux cabinets.

Au 31 décembre 2021, le nombre de déclarations "médecin traitant" s'élevait à 4 163 contre environ 500 fin 2020, ce qui ne fait que confirmer une activité en forte évolution.

Effectif au 01/03/2022

Antennes du CDS à ce jour	Nombre de médecins intervenant	Nombre d'ETP
Egletons	2	0.7
Neuvic	1	1
Meymac	3	2.12
Ussel	4	3.27
Sornac	1	0.10
Treignac	3	1.83
Bort les Orgues	1	0.20
Remplacement sur antennes	1	0.25
<b>Total ETP pour 14 médecins salariés</b>		<b>9.47</b>

Les médecins du CDS sont amenés à exercer sur plusieurs antennes, de ce fait certains médecins sont comptabilisés plusieurs fois dans le nombre de médecins intervenant par antennes.

Le Compte Administratif du Centre Départemental de la Santé se présente de la façon suivante :

Section	Mandats émis 2021	Titres émis 2021	Résultats 2021
Investissement	99 057,18 €	94 013,24 €	- 5 043,94 €
Fonctionnement	1 063 843,70 €	1 112 175,07 €	48 331,37 €
Total	1 162 900,88 €	1 206 188,31 €	43 287,43 €

DEPENSES :

Section	Total CP Voté 2021	Réalisé 2021	Ecart	% réalisé / BP
Investissement	101 508,47 €	99 057,18 €	2 451,29 €	97,59 %
Fonctionnement	1 108 442,00 €	1 063 843,70 €	44 598,30 €	95,98 %
Total	1 209 950,47 €	1 162 900,88 €	47 049,59 €	96,11 %

RECETTES :

Section	Total CP Voté 2021	Réalisé 2021	Ecart	% réalisé / BP
Investissement	101 508,47 €	94 013,24 €	7 495,23 €	92,62 %
Fonctionnement	1 108 442,00 €	1 112 175,07 €	- 3 733,07 €	100,34 %
Total	1 209 950,47 €	1 206 188,31 €	3 762,16 €	99,69 %

Accuse de réception en préfecture  
019-221927203-20220408-CD2022\_CA\_CDS-BF  
Date de réception préfecture : 12/04/2022

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : OPERATIONS REELLES + ORDRES

Cette section affiche un résultat positif cumulé de 48 331,37 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 063 843,70 €. Elles sont essentiellement liées aux charges de personnel pour 890 189,21 € et aux frais logistiques (locations immobilières, véhicules, consommables médicales, dépenses courantes). Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL CP VOTE	REALISE	% REALISE
2	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	22 396,27 €	0,00 €	0,00
22	DEPENSES IMPREVUES	1 000,00 €	0,00 €	0,00
<b>6</b>	<b>COMPTES DE CHARGES</b>	<b>1 085 045,73 €</b>	<b>1 041 447,43 €</b>	<b>74,57</b>
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	26 788,97 €	24 661,00 €	92,06
61	SERVICES EXTERIEURS	93 482,95 €	70 304,07 €	75,21
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 493,07 €	79 333,81 €	91,72
63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 937,00 €	5 812,00 €	97,89
64	CHARGES DE PERSONNEL	849 443,74 €	845 931,47 €	99,59
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	
68	DOTATION AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 900,00 €	15 405,08 €	67,27
<b>TOTAL</b>		<b>1 108 442,00 €</b>	<b>1 041 447,43 €</b>	<b>93,96</b>

La répartition des différents articles se présente comme suit :

**60** : stocks de produits pharmaceutiques, aux charges d'électricité, de carburant et de fournitures administratives.

**61** : Locations immobilières, de véhicules, maintenance informatique, formation au logiciel "métier".

**62** : Frais de déplacement, enlèvement des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux), annonces et insertions, travaux d'impression des ordonnances et enfin frais de nettoyage, d'affranchissement et de télécommunication.

**64** : charges de personnel, en ETP :

- Médecins 8,54
- Administratif/Financier 4

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 112 175,07 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL CP VOTE	REALISE	% REALISE
2	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00
<b>7</b>	<b>COMPTES DE PRODUITS</b>	<b>1 108 442,00 €</b>	<b>1 112 175,07 €</b>	<b>100,34</b>
70	CONSULTATIONS	553 124,00 €	552 235,22 €	99,84
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	535 452,00 €	540 073,85 €	100,86
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 866,00 €	19 866,00 €	100,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 108 442,00 €</b>	<b>1 112 175,07 €</b>	<b>100,34</b>

Il s'agit des consultations des médecins pour 552 235,22 € et des aides diverses pour 540 073,85 € qui se décomposent comme suit :

- Subvention d'équilibre de la collectivité : 446 460,00 €
- Aide de la CPAM : 93 613,85 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT : OPERATIONS REELLES + ORDRES

Cette section affiche un résultat négatif cumulé de - 5 043,94 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 99 057,18 €. Elles ont consisté en l'acquisition de matériel et mobilier médical, administratif et informatique pour aménager les nouveaux cabinets et doter les nouveaux médecins.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021		TOTAL CP VOTE	REALISE	% REALISE
<b>1</b>	<b>COMPTES DE CAPITAUX</b>	<b>19 866,00 €</b>	<b>19 866,00 €</b>	<b>100,00</b>
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT-AMORTISSEMENT	19 866,00 €	19 866,00 €	100,00
<b>2</b>	<b>COMPTES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>81 642,47 €</b>	<b>79 191,18 €</b>	<b>97,00</b>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 774,47 €	7 746,00 €	99,63
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 868,00 €	71 445,18 €	96,72
<b>TOTAL</b>		<b>101 508,47 €</b>	<b>99 057,18 €</b>	<b>97,59</b>

Les recettes d'investissement s'élèvent à 31 738,77 €.

Elles correspondent à la subvention d'équipement versée par la collectivité pour 5 000 €, au fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour 11 333,69 € et à l'amortissement pour 15 405,08 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021		TOTAL CP VOTE	REALISE	% REALISE
.001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	62 274,47 €	0,00 €	0,00
<b>1</b>	<b>COMPTES DE CAPITAUX</b>	<b>16 334,00 €</b>	<b>16 333,69 €</b>	<b>100,00</b>
10	DOTATION FCTVA	11 334,00 €	11 333,69 €	100,00
13	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	100,00
<b>2</b>	<b>COMPTES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 900,00 €</b>	<b>15 405,08 €</b>	<b>67,27</b>
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	22 900,00 €	15 405,08 €	67,27
<b>TOTAL</b>		<b>101 508,47 €</b>	<b>31 778,77 €</b>	<b>31,27</b>

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

---

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

---

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2022.04.08/107 en date du 8 avril 2022, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Rapporteur,

DÉLIBÈRE

---

**Article 1<sup>er</sup>** : les dépenses réalisées par le Centre Départemental de Santé CORREZE SANTE au cours de l'exercice 2021 sont définitivement arrêtées comme suit :

Section	Dépenses réelles
Investissement	99 057,18 €
Fonctionnement	1 063 843,70 €
Total	1 162 900,88 €

**Article 2** : les recettes réalisées au cours de l'exercice 2021 sont définitivement arrêtées à :

Section	Recettes réelles
Investissement	94 013,24 €
Fonctionnement	1 112 175,07 €
Total	1 206 188,31 €

**Article 3** : les résultats cumulés constatés à la clôture de l'exercice 2021 sont définitivement arrêtés à 43 287,43 € :

Section	Résultat
Investissement	- 5 043,94 €
Fonctionnement	48 331,37 €
Total	43 287,43 €

Adopté, à main levée, à la majorité, par 27 voix pour, 10 abstentions, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Pascal COSTE).

Certifié conforme  
Christophe ARFEUILLERE  
Vice-Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant  
de l'État le :  
Accusé réception en Préfecture n°  
Affiché le :

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

